



1 **L'église St-Pierre St-Paul** : L'église s'élève sur une butte qui a d'abord accueilli un site gallo-romain, puis un château fort au Moyen-âge. Au XIII^e siècle le château est transformé en monastère et les moines font construire une église dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul.

2 **Les ruines du château de la motte** : Non visibles depuis le chemin, les ruines du château féodal se dissimulent sous les arbres et le lierre.

3 **Le lavoir de Chalautre-la-reposte** :

Couvert d'une charpente en bois chevillée et d'un toit à quatre pentes, le lavoir est alimenté par l'eau de la fontaine Saint-Jacques qui coule dans un petit bassin, puis par une conduite souterraine reliée au lavoir.



4 **Cloître et jardin médiéval** : Equilibre et senteurs sont à l'honneur dans cette partie attenante à l'église Notre Dame. Le cloître sert d'enceinte à un jardin médiéval, restitué en 1997. Il a pour thème la vie et la mort et représente l'idéalisation du Paradis.



RECOMMANDATIONS

Les parcours de randonnées sont communiqués seulement à titre indicatif. La Communauté de communes et les Syndicats d'initiatives déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de vos balades.

- Restez sur les chemins et sentiers balisés,
- Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets,
- Ne faites pas de feux,
- Observez la faune et la flore sans la toucher,
- Tenez vos chiens en laisse.

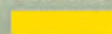


FLASHEZ-MOI
pour avoir accès
aux 19 boucles de
randonnées en
Bassée-Montois sur
votre smartphone !



BALISAGE

Continuez



Tournez



Mauvaise direction



CODERANDO 77
01 60 39 60 69



Syndicat d'initiative de la Bassée
01 64 01 14 17

Syndicat d'initiative du Montois
01 60 67 32 32

RANDONNÉES
en Bassée-Montois



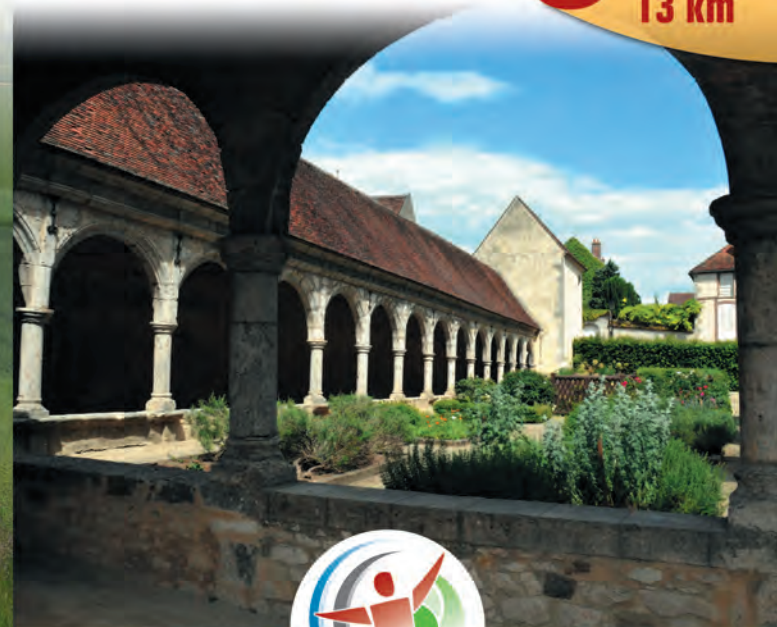
BOUCLE

9

Le vallon de l'Auxence

DONNEMARIE-DONTILLY

13 km



Communauté de communes Bassée-Montois
12 rue Joseph Bara 77480 BRAY-SUR-SEINE
cc-basseemontois.fr



DÉPART DE LA RUE DE LA PORTE DE MELUN

Au stop, prendre à gauche le boulevard du Nord. Traverser la route pour emprunter à gauche la rue du pré Padou puis à gauche la rue Marius Billard. Tourner à droite rue des écoles, après le court de tennis continuer tout droit, un sentier vous conduit rue de la Sablière. La prendre à gauche puis continuer à droite rue des Augères. Traverser la route et poursuivre en face le chemin du Cassiot.

Être prudent en traversant la D213 et continuer tout droit en sous-bois. Poursuivre à droite pour rejoindre la route. Arriver à la petite route prendre à droite puis à gauche avant d'entrer dans le village. Rejoindre la rue Lamartine, obliquer à droite vers l'église puis à droite dans la rue Berlioz. Continuer ensuite à gauche un chemin tout droit jusqu'à la D213. Traverser et entrer dans le bois en face, suivre l'orée. Après le virage poursuivre à gauche.

Au carrefour, prendre à droite pour retrouver le Bois de Tilly. Suivre dans les bois le 2^e chemin à gauche et poursuivre en lisière à droite. Prendre à gauche entre les pâtures puis tourner à gauche sur la route. Emprunter une sente et remonter dans le chemin de la Chardonnerie. Le descendre à droite jusqu'à la route et la prendre à gauche. A la croisée des routes, prendre en face un sentier ombragé qui monte sur le plateau. Prendre la première à droite. Tourner à gauche et la tenir en sous-bois puis suivre l'orée. Au bosquet, tourner à droite et à nouveau à droite au second croisement pour rejoindre le chemin des grottes. Prendre le boulevard du Nord sur la gauche et tourner rue de la Maladrerie. A droite, suivre la rue des cloîtres, puis la rue de l'église. Enfin, tourner à droite pour retrouver la rue de la porte de Melun.



ALERTE INFO : au fil de votre randonnée, vous rencontrerez des QR codes à flasher avec votre smartphone. Ils vous apporteront des renseignements sur les sites.